

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 13 (1983)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Paris au fil du temps : le cœur bleu

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

## Minouvis...

Je commence à recevoir un courrier de vedette... ce qui ne me déplaît pas, bien au contraire, et ceci grâce aux émissions TV réalisées sur l'ancienne carte postale. Je n'ai pas encore eu de demandes en mariage (ce serait quand même trop tard, puisque c'est fait depuis bientôt 30 ans, et bien fait du

reste), mais j'ai eu grand plaisir à recevoir d'innombrables encouragements, dont beaucoup de la part de lecteurs d'«Aînés». Je vous en remercie et je vous suis reconnaissant des belles cartes jointes à vos messages.

Je ne suis pas à court d'imagination au sujet de cette rubrique, ceci d'autant moins que la cartophilie permet d'infinies possibilités. Néanmoins, s'il y a des sujets que vous désirez voir traiter plutôt que d'autres, c'est avec plaisir que je le ferai. Et je me permets de vous rappeler que si vous désirez une fois recenser vos galettes, je suis à votre entière disposition pour vous aider: bien souvent, on trouve des cartes qui peuvent compléter mes collections ou me permettre des échanges.

Aujourd'hui, cet article est illustré par un dessinateur suisse qui faisait fureur dans les années 1935 à 1955. Minouvis était un habitué de «L'Illustré», de «Pour Tous», et de bien d'autres journaux ou périodiques suisses. Presque toujours basés sur le folklore suisse, ses dessins avaient un impact certain sur les lecteurs. Devant le travail que représente le rassemblement de toutes ses cartes, j'aurais aimé le retrouver pour lui en demander une liste. Mais, voilà, je sais qu'il est parti habiter à Paris il y a 15 ans, et, comme je ne connais pas son vrai nom, il m'est impossible de l'y rechercher. Parce qu'elles ont été rajeunies, les rédactions des journaux avec lesquels il collaborait ne se rappellent plus de lui.

Peut-être y a-t-il parmi les lecteurs d'«Aînés» quelqu'un qui pourrait me donner au moins des indices me permettant de poursuivre mes recherches? D'ores et déjà, je remercie ceux qui pourront m'en dire plus.

Jean-Pierre Cuendet  
1162 Saint-Prex



## Paris au fil du temps



Annette Vaillant

## Le cœur bleu

Quai de la Tournelle, face à l'Ile Saint-Louis, on vient d'inaugurer le Musée de l'Assistance publique. En fait, il existait depuis longtemps, à l'étroit, incorporé à la Pharmacie principale des hôpitaux, en ce même lieu — l'Hôtel de Miramion — une des rares et belles demeures parisiennes à l'architecture Louis XIII. Après un robin scandaleusement enrichi, une sainte et noble dame, madame de Miramion, s'y était installée en 1675. Avec ses «miramiones» vouées aux pauvres et à Dieu, elle ne se contentait pas d'aider efficacement «monsieur Vincent», elle soignait en ville les malades et hébergeait des malheureux, souvent des filles s'affirmant repenties et que le bourreau ne manquait pas de fouetter en public devant le porche quand elles se livraient de nouveau à des écarts de conduite. Madame de Miramion était charitable mais sévère...

Ainsi donc on a ravalé, décapé, remis à neuf la ravissante façade qui avait souffert des ravages du temps. Les décorateurs ont rajeuni à leur idée l'intérieur de l'hôtel, rhabillé le salon de musique. Les faïences des apothicaire-ries, les instruments de chirurgie anciens, les ustensiles étonnantes devenus dignes d'un cabinet de curiosités, les plans, les gravures, les manuscrits enluminés, les peintures, les vieilles pierres dont le gisant du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvé en fouillant l'Hôtel-Dieu, forment une collection considérable. (Le catalogue compte 432 numéros.) L'art et la médecine s'y rassemblent. Portraits de médecins à toutes les époques jusqu'au lumineux pastel de Vuillard représentant, en 1917, le célèbre cardiologue Vaquez en train de ranimer un malade à l'Hôpital de la Pitié. Madame Necker visite l'Hospice de la Charité (devenu Hôpital Necker) que l'on doit à son zèle bienfaisant. Saint Vincent de Paul est omniprésent. On nous montre une de ses chasubles.

Monsieur Vincent, apôtre combattant qui fit se pencher l'armorial de France sur la misère et qui ramassait la nuit dans son manteau les paquets de linge vagissant au seuil des églises...

Dans ce musée flambant neuf, comme aseptisé, on a un peu l'impression (moi du moins, et je suis peut-être injuste) que les objets ont perdu leur âme. Mais il est de minables reliques, bouts de papier déchirés, déchirants, qui nous serrent le cœur. Ce sont les signes de reconnaissance trouvés sur des enfants abandonnés. Ainsi: «On est prié de remettre la petite Joséphine à la personne qui présentera la partie qui manque à cette lettre ou la moitié de la médaille qui est dans la lettre.» Tardif remords. Espoir de mélodramatiques retrouvailles.

Savez-vous que les draps, les serviettes, les blouses de l'Assistance publique, c'est-à-dire le linge de tous nos hôpitaux de France, est marqué d'un cœur bleu en forme de cerise, le symbole de saint Vincent de Paul?

Aujourd'hui, les hôpitaux gratte-ciel à air conditionné et télévision dans chaque chambre, grands comme des villes où personne ne se connaît, nous les trouvons un peu inhumains. Mais comment les nécessiteux étaient-ils accueillis au XI<sup>e</sup> siècle? Alors, Philippe-Auguste abandonnait à l'Hôtel-Dieu la paille de sa chambre et de son palais chaque fois qu'il quittait Paris. Ces litières, par privilège du roi de France, servaient à garnir les paillasses sur lesquelles couchaient les malades. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le chauffe-doux, immense brasero à roulettes, attiédiassait au passage les salles où les déshérités, trop nombreux en temps d'épidémies, se relayait pour reposer, tout nus, à huit ou dix, et tête-bêche, dans des lits carrés. Leurs couvertures demandaient beaucoup de soins: il fallait empêcher les vers de les «honnir»... Auberge des pauvres, abri de toutes les infortunes, «sanitat» redouté, l'hôpital, en étroite liaison avec le cimetière, recevait les cas désespérés: miséreux dont le séjour était bref. Les religieuses cousaient alors le cadavre dans la moitié d'un drap usé. Après avoir franchi la porte réservée à la sortie des convois, «le petit chariot de l'Ostel-Dieu où sont mis les trespassés» s'avancait par la rue Neuve et la Juiverie, passait la Seine sur le pont Notre-Dame, gagnant, par la place aux Veaux, la rue Saint-Denis qui conduisait aux Innocents. Le fossoyeur touchait un sou pour le corps enseveli dans une serpilière, cinq sous quand on l'avait placé dans un cercueil.

A. V.



## Une agréable baisse de prix!

Une baisse substantielle: Fr. 140.— en hôtel\*\*\*, Fr. 98.— en hôtel\*\*. Alors que tout augmente, «Aînés» est heureux d'offrir à ses lecteurs 2 semaines de séjour à Amélie à des tarifs avantageux, soit:

**Fr. 1355.— t.c. par personne au Grand Hôtel Reine Amélie\*\*\* (supplément pour ch. 1 lit Fr. 211.—).**

**Fr. 1179.— t.c. par personne, à l'Hôtel Palmarium\*\* (supplément pour ch. 1 lit Fr. 180.—).**

Ces deux hôtels sont réputés par leur confort et par l'excellence de leur cuisine. (Nombre des chambres à 1 lit limité.)

Ces vacances «Aînés» auront lieu du 3 au 17 mars 1983, mois des mimosa en fleur et d'une température fort agréable.

Depuis six ans, «Aînés» organise des vacances à Amélie, au cœur du Roussillon, à 30 km de la Méditerranée. Depuis six ans, c'est le succès! Un heureux concours de circonstance nous permet de faire bénéficier nos voyageurs d'une très appréciable baisse de prix, pour des prestations égales à celles des années précédentes.

### Nos prestations

Voyage en train de luxe Catalan-Talgo (nouvelles voitures de 2<sup>e</sup> classe), de Genève à Perpignan et retour; panier repas à bord;

transfert en car de Perpignan à Amélie et retour (30 km); logement en chambres 2 lits tout confort avec bains/WC privés; pension complète à l'hôtel de votre choix;

un programme d'animation préparé par l'Office municipal du Tourisme, est offert à nos voyageurs. Folklore, excursions, visites, rencontres amicales avec le Club 3<sup>e</sup> âge local, etc.; accompagnement d'«Aînés» pendant le voyage et le séjour.

Bienvenue à Amélie.

### Bulletin d'inscription

à remplir, signer et à envoyer à «Aînés», c.p. 2633, 1002 Lausanne

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP/localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Je m'inscris (nous nous inscrivons) pour les vacances du 3 au 17 mars 1983 à Amélie-les-Bains, au:

\*Grand Hôtel Reine Amélie

Fr. 1355.— p. pers.  
(ch. 1 lit suppl. Fr. 211.—)

\*Grand Hôtel Palmarium

Fr. 1179.— p. pers.  
(ch. 1 lit suppl. Fr. 180.—)

(\* Biffer ce qui ne convient pas!)

Je m'acquitterai du montant de la facture qui me sera envoyée avec un bulletin de versement, au moins 3 semaines avant le départ.